

Les signes qui peuvent évoquer un risque de transition vers un Premier Episode Psychotique et qui méritent une évaluation diagnostique approfondie et un accompagnement spécifique

Ressentir des expériences psychotiques atténues ponctuelles et isolées est relativement fréquent chez les adolescents et jeunes adultes. Mais lorsqu'elles sont **gênantes**, reviennent régulièrement ou **persistant**, avec un **retentissement important sur le fonctionnement quotidien**, elles méritent une évaluation psychiatrique, d'autant plus s'il existe des **antécédents** de maladie psychiatrique dans la famille.

### Parcours difficile, rupture dans le fonctionnement quotidien ou relations sociales diminuées

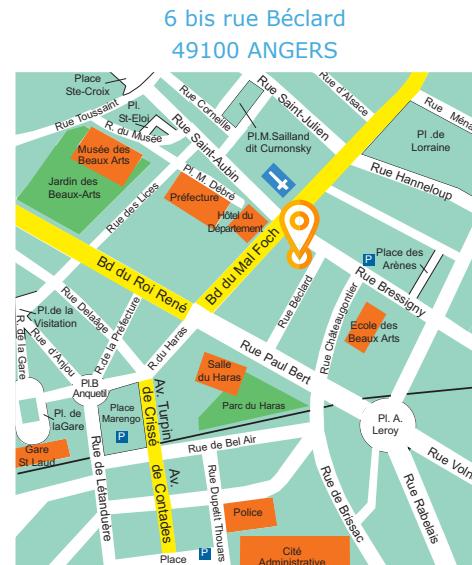
- Isolement, solitude, rejet, méfiance, oubli de prendre soin de soi, réduction des activités et loisirs...
- Déscolarisation, troubles du comportement, difficultés à suivre une formation, trouver sa voie ou s'intégrer dans le monde professionnel, consommations de toxiques...

### Sentiment de mal-être diffus

- anxiété ;
- modifications ou anomalies discrètes des perceptions ;
- sentiment d'étrangeté ;
- perte de contact avec la réalité ;
- troubles du sommeil ;
- crises de colère ;
- moral instable ;
- tristesse ;
- manque de motivation et difficultés de concentration ;
- confusion de la pensée ;
- difficulté à tenir une conversation ou se faire comprendre...

Un premier épisode psychotique ne signe pas nécessairement l'entrée dans une maladie psychiatrique chronique. Mais il doit être pris au sérieux et bien accompagné. Plus les troubles sont traités tôt, meilleure sera l'évolution.

### Plan d'accès



## INFORMATIONS UTILES

✉ dippe@ch-cesame-angers.fr  
☎ 02 41 80 81 64

Horaires d'ouverture  
Lundi au vendredi : 9h-17h

Conception service communication CESAME - avril 2025



# DIPPE

## dispositif de Détection et d'Intervention Précoces dans les troubles Psychotiques Emergents

À destination des professionnels de santé et des usagers

Projet soutenu financièrement par :

- l'**ARS** (Agence Régionale de Santé)
- et la **CNAM** (Caisse Nationale d'Assurance Maladie)



*"Tout est étrange autour de moi"*

*"J'ai du mal à gérer mon stress et mes émotions"*

*"J'ai l'impression que je suis au centre de l'attention, qu'on parle de moi, qu'on me juge, qu'on se moque"*

## Pour qui ?

Pour les jeunes de **15 à 30 ans**, qui présentent :

- un **Premier Episode Psychotique** ;
- ou une **symptomatologie repérée** comme à risque de transition vers un premier épisode psychotique.

Cette offre s'adressera dans un premier temps aux jeunes vivant, travaillant, étudiant sur le territoire d'**Angers Loire Métropole**

## Qui peut contacter le DIPPE ?

Les jeunes, les familles, les professionnels de santé libéraux et hospitaliers, du médico-social et du milieu scolaire.

## Qui sommes-nous ?

Il s'agit d'une **équipe pluridisciplinaire** dédiée à la détection, aux soins spécifiques associés à l'accompagnement psychosocial de jeunes.

## Comment sera accompagné le jeune ?

Le suivi s'effectue sur une période **maximale de 3 ans**.

Il s'agit d'un **accompagnement personnalisé et rapproché** dans l'environnement de vie du jeune :

- vie quotidienne ;
- santé ;
- vie sociale ;
- vie scolaire ;
- vie professionnelle.

